

**Année 2026 - extrait du registre des délibérations
DE LA COMMUNE DE ROQUEMAURE
Département du TARN – Arrondissement d'ALBI – Canton de**

Envoyé en préfecture le 04/06/2026
Reçu en préfecture le 04/06/2026
Publié le 05/06/2026
ID : 081-218102283-20260602-192026-DE

SLO

L'an deux mille vingt-six, le 2 juin 2026 à 20h00, le conseil municipal de la commune de ROQUEMAURE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Hervé JEANJACQUES, Maire.
Date de convocation : le 26 mai 2026

Nombre de conseillers : en exercice 11, 08 présents, 09 votants.	
<u>Présents</u> : Hervé JEANJACQUES Martine ESCUDIÉ Béatrice RAMIREZ Jean-Pierre MAZERAN Christophe MENARDI Mossad KHIMOUN Graziella FERNANDEZ Nathalie NOUVIALE	<u>Absent excusé</u> : Valérie RAMONÈDE (pouvoir Hervé JEANJACQUES) Jean-Philippe VERNHÈRES Claude SOULIES

Secrétaire de séance : Béatrice RAMIREZ

Délibération n° 19/2026 – Proposition de membres pour la commission des listes électorales

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que, conformément aux articles L.19 et R.7 et suivants du Code électoral, une commission de contrôle des listes électorales doit être instituée dans chaque commune.

Dans les communes de moins de 1 000 habitants, cette commission est composée :

- d'un conseiller municipal pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de la commission, à l'exclusion du maire et des adjoints titulaires d'une délégation ;
- d'un délégué de l'administration désigné par le préfet ;
- d'un délégué désigné par le président du tribunal judiciaire.

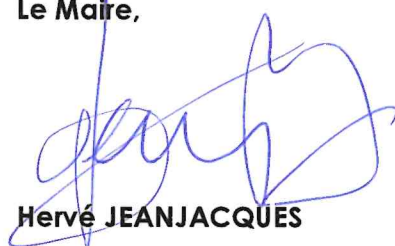
Après en avoir délibéré, le conseil municipal propose pour siéger au sein de cette commission :

- Conseiller municipal proposé
Mme **Valérie RAMONÈDE**
- Conseiller municipal suppléant
M. **Claude SOULIES**

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à transmettre la présente délibération à Monsieur le Préfet du Tarn afin de permettre la nomination des membres de la commission par arrêté préfectoral.

Ainsi fait et délibéré à Roquemaure (Tarn), les jours, mois et an susdits.
Pour extrait conforme. Au registre sont les signatures.

Le Maire,


Hervé JEANJACQUES



Le Secrétaire,

Béatrice RAMIREZ

